

Motion

(1991)

demandant la réalisation d'un P+R à proximité de la jonction autoroutière de Ferney sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex et la mise en place d'une desserte en site propre par les transports en commun

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la population de la commune du Grand-Saconnex a fortement augmenté ces dernières années ;
- que la situation géographique de la commune fait d'elle une porte d'entrée de Genève ;
- que beaucoup de pendulaires frontaliers ou vaudois traversent quotidiennement la commune ;
- que la présence des organisations internationales au sud de la commune génère une grande quantité de trafic motorisé ;
- qu'au total plus de 100'000 véhicules traversent chaque jour la commune ;
- que cet important trafic motorisé est source de nuisances ;
- que le trafic routier sur la commune pourrait augmenter jusqu'à 76% d'ici 2020 si rien n'est fait ;
- que la future route des Nations permettra l'implantation de nouvelles entreprises, la construction de logements et de diverses infrastructures ;
- que le secteur de la route des Nations accueillera 1175 habitants et 3650 emplois supplémentaires ;
- que le transfert modal au profit des transports en commun doit être encouragé ;
- que la construction d'un P+R à proximité de la jonction autoroutière de Ferney favorisera le transfert modal ;
- que la popularité d'un P+R dépend de la qualité de sa desserte par les transports publics ;
- que ce nouveau P+R pourrait être utilisé lors d'événements à Palexpo ou à l'Arena,

invite le Conseil d'Etat

- à présenter un projet de loi en vue de la réalisation d'un P+R à proximité de la jonction autoroutière de Ferney avec la mise en place d'une desserte en site propre par les transports en commun ;
- dans le cadre de ce projet de loi présenté par le Conseil d'Etat, d'envisager un partenariat public-privé.